COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT SAINT-MICHEL NORMANDIE

Dossier suivi par le service Mobilité
Tel : 02.33.89.67.00

Cadre réservé à l'administration

Date de dépôt du dossier :

N° demande :

Montant de la subvention :

Date de la décision :

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ACHAT D'UN VÉLO A ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (VAE)

Du 01er juillet 2025 au 31 décembre 2025

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Email personnel : Téléphone :

Attestation sur l'honneur .

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés dans ce dossier ainsi que la sincérité des pièces jointes. Je m'engage à transmettre à la Communauté d'Agglomération Mont Saint-Michel—Normandie tout document nécessaire à l'étude de mon dossier

Toute fausse déclaration entraînera la nullité de la demande et la restitution de la subvention.

Fait à _____ Le __/__/____

Signature du demandeur

LISTE DES PIECES A FOURNIR

Le dossier de demande de subvention doit être complété par écrit et déposé à l'accueil de la CA MSM-N ou expédié par voie postale à l'adresse suivante :

Communauté d'Agglomération Mont Saint-Michel—Normandie, 1 rue du général Ruel 50300 AVRANCHES.

Le dossier peut également être transmis à l'adresse mail suivante : acceuil@msm-normandie.fr

Avec les pièces suivantes :

- Formulaire de demande ;
- Original de la facture d'achat du VAE au nom et à l'adresse du demandeur ;
- Certificat d'homologation du VAE ;
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture de téléphone fixe, d'abonnement internet, d'eau, d'électricité) ;
- Relevé d'identité bancaire au nom du demandeur.

Pour que le dossier soit recevable, la date de la facture d'acquisition et la date de dépôt de la demande figurant en en-tête du dossier de subvention doivent être comprises dans la période de validité du dispositif entre le 1er juillet 2025 et le 31 décembre 2025.

En cas de validation du dossier, une convention entre le bénéficiaire et la communauté d'agglomération sera transmise.